

Étaient présents

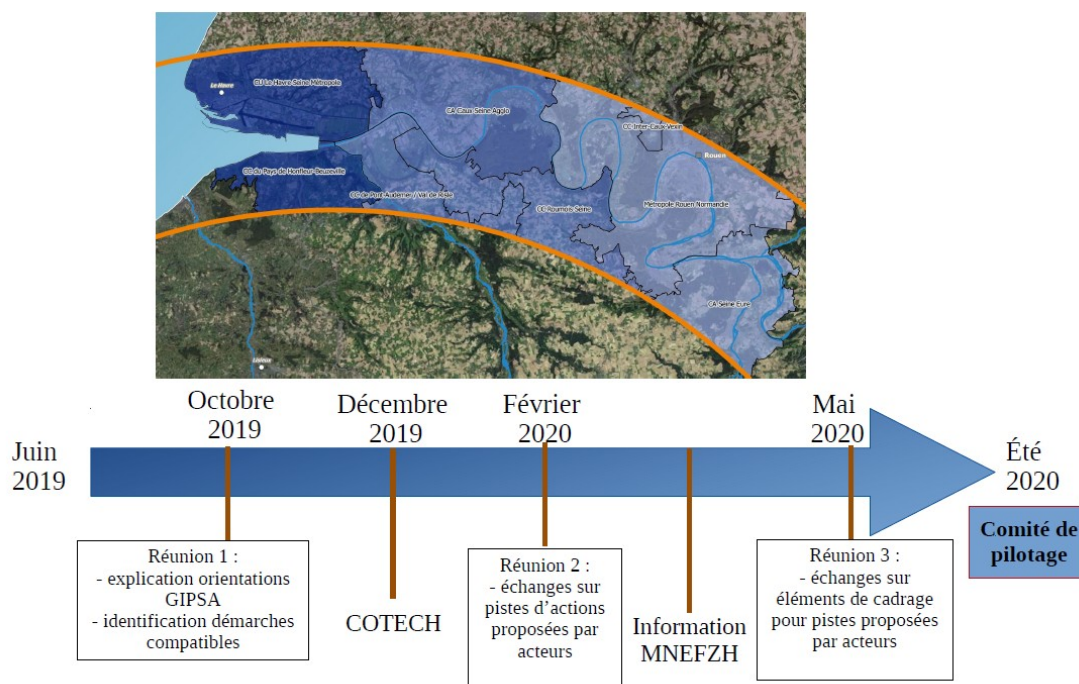
Arnaud DIARRA – DREAL Normandie/ MES
Manuel MUNTONI – GIP Seine-Aval
Nicolas BACQ – GIP Seine-Aval
Elise AVENAS – GIP Seine-Aval
Jérôme MORELLE – GIP Seine-Aval
Géraud RANVIER – parc naturel régional des boucles de la Seine normande
Florian ROZANSKA – parc naturel régional des boucles de la Seine normande
Christelle STEINER – parc naturel régional des boucles de la Seine normande
Aude BINET – parc naturel régional des boucles de la Seine normande
Fanny OLIVIER – agence de l'eau Seine Normandie
Claire BERTOLONE – HAROPA – port de Rouen
Arnaud ROSAN – syndicat mixte du bassin versant Caux Seine
Julie FAVREL – chambre régionale d'agriculture de Normandie
Emmanuelle MORIN – département de l'Eure
José GUTIERREZ – carrières et ballastières de Normandie
Sabine BINNINGER – CEMEX
Etienne FROMENTIN - UNICEM
Elena MARQUES – SAGE des 6 vallées
Stéphanie MAILLARD – Caux Seine Agglo
Anaïs MOUCHERON – SAGE vallée du Commerce
Michel HORN – groupement régional des associations de protection de l'environnement

1) Rappel du contexte et précisions sur le déroulement de la 2ème année du projet par la DREAL Normandie

Le projet REPERE, dont la 1ère phase est prévue sur 2 ans, a été lancé en juin 2018 et entame sa 2ème année. À l'issue de cette année, les orientations en matière d'amélioration des 3 types fonctions écologiques de l'estuaire étudiées (« orientations ») ainsi que les éléments de cadrage réglementaires et techniques pour la réalisation de mesures répondant à ces conclusions devront être communiqués, et les « sites atelier » retenus pour le projet devront être lancés. Ce projet se veut participatif : de nombreux moments d'échange sont prévus avec l'ensemble des partenaires pour partager les résultats des diagnostics, identifier et choisir les futurs « sites atelier ».

Le calendrier suivant est présenté aux partenaires du projet :

Déroulement du projet : la deuxième année



La DREAL Normandie précise plusieurs aspects concernant les sites atelier :

- ils pourront être envisagés dans plusieurs cadres : en tant qu'action de restauration volontaire, pour lesquelles des pistes de financement sont étudiées, notamment via les CPER/CPIER, ou en tant que mesure de compensation ;
- les sites ateliers peuvent être intégrés à REPERE à des niveaux d'avancement différents, qui permettront d'acquérir un retour d'expérience sur différents moments clés des projets ;
- les services instructeurs mobilisés dans le cadre du projet REPERE participeront à l'accompagnement des projets retenus.

2) Échanges, discussions

Le **département de l'Eure** souhaite savoir si les cas spécifiques de milieux d'eau douce modifiés par la réalisation d'ouvertures vers des milieux saumâtres seront étudiés dans le cadre du projet REPERE, notamment sur les aspects réglementaires dans le cas de milieux protégés par le statut Natura 2000.

Le **GIP Seine-Aval** répond que les aspects scientifiques liés à ces transformations pourront être étudiés sur des projets précis. Concernant les aspects réglementaires, la **DREAL Normandie** rappelle que le travail mené avec les différents services instructeurs (DREAL, DDTM, AFB) a pour but d'étudier les possibilités d'intervention ; lorsque les décisions d'autorisation correspondantes relèvent de la compétence locale (départementale ou régionale), ce travail permet de statuer sur les possibilités ou non d'intervention. Les questionnements dépassant la compétence régionale seront transmis aux services centraux du ministère de la transition écologique et solidaire. *Concernant les sites Natura 2000, la loi impose de respecter les documents d'objectifs en vigueur. Les documents d'objectifs des sites Natura 2000 sont en cours de révision (pilotage PNRBSN). Les résultats du projet REPERE devront être intégrés à ce travail afin d'encourager les synergies.*

Suite à la demande du **GRAPE**, le **GIP Seine-Aval** précise que les relevés concernant les oiseaux sont basés sur des écoutes.

Le **GRAPE** fait part de ses observations selon lesquelles on constate aujourd'hui une baisse de la concentration en nitrates mais des hausses des cyanobactéries sur la Seine, comme dans la Loire ; il fait également part des risques de remobilisation de polluants et de nutriments anciens via le déplacement de sédiments.

Le **GIP Seine-Aval** prend note des informations transmises et confirme que le risque de remobilisation d'anciens sédiments est bien identifié et que des nombreuses informations sont disponibles auprès du GIP Seine-Aval.

Le représentant du **SAGE des 6 vallées** précise que les résultats du projet REPERE seront utilisés pour établir le règlement du SAGE en cours d'élaboration.

La **chambre d'agriculture** s'interroge sur le fait que les questions en lien avec le monde agricole ne soient pas plus évoquées lors des présentations. La DREAL Normandie explique que ces aspects ne sont pas encore apparus dans les réflexions au vu de l'échelle utilisée, très large. Elle précise toutefois que l'administration est très attentive à ces sujets, et souhaite pouvoir échanger avec la chambre d'agriculture lors d'un rendez-vous spécifique dans le cadre de REPERE. Il sera utile d'échanger à propos de la compatibilité des mesures environnementales avec des pratiques agricoles. L'expérience du PNRBSN pourront être utilement valorisées sur ce thème.

Le **département de l'Eure** informe que les milieux « terrasses alluviales » font l'objet d'efforts de conservation et de restauration au niveau national, à prendre en compte dans le cadre du projet REPERE.

L'**UNICEM** fait part de la volonté des carriers de pouvoir utiliser les résultats du projet REPERE notamment sur les volets « agriculture » et « fonctionnement hydraulique des solutions de restauration ».

3) Liste des projets identifiés et proposés par les partenaires dans le but de chercher des synergies avec le projet REPERE

Parc naturel régional des boucles de la Seine normande :

- Reconnexion à la Risle d'une partie de l'ENS de Saint-Sulpice-de-Grimbouville
- Analyse des possibilités d'ouverture aux poissons du canal Saint-Aubin et de gestion des niveaux d'eau du Marais Vernier
- Possibilité d'étude de reconnexion à la Seine de terrains du PNRBSN
- Analyse des possibilités de gestion des tourbières du marais de Heurteauville avec le département de la Seine-Maritime

Caux Seine Agglo :

- Etudes en cours pour la restauration de l'ancien lit de la Fontenelle et l'évacuation d'une peupleraie dans le cadre de mesures compensatoires pour une zone d'aménagement concerté
- Restauration de zones humides dans le cadre de mesures compensatoires pour la zone d'aménagement concerté de Port-Jérôme 2
- Etude pour définir un plan de gestion des problématiques de sécheresse sur le Hanneteau à Norville
- Etudes en cours en lien avec des mesures compensatoires pour une zone d'aménagement concerté à Rives-en-Seine

HAROPA - port de Rouen :

- Ouverture des berges de Seine à Lillebonne dans le cadre des mesures d'accompagnement du projet « amélioration des accès nautiques »
- Etude en cours pour définir un plan de gestion de 50ha d'habitats terrestres dans le cadre des mesures d'accompagnement du projet « amélioration des accès nautiques » à Vieux-Port
- Projet de reconnexion de prairies à la Seine afin de recréer des vasières à Petiville
- Projet de redynamisation hydraulique du site de l'Angle à Vatteville-la-rue dans le cadre des mesures d'accompagnement du projet « amélioration des accès nautiques »
- Réalisation de 2 mesures compensatoires en lien avec les milieux humides à Saint-Wandrille
- Restauration de zones humides à La Mailleraye-sur-Seine dans le cadre des mesures d'accompagnement du projet « amélioration des accès nautiques »
- Etude pour gestion d'un site de « piège à déchets » à Hénouville
- Création d'une annexe hydraulique à la Seine à Sahurs dans le cadre des mesures d'accompagnement du projet « amélioration des accès nautiques »
- Rajeunissement d'une peupleraie et réflexions pour développer des liens avec les milieux aquatiques à Moulineaux dans le cadre des mesures d'accompagnement du projet « amélioration des accès nautiques »

Syndicat mixte du bassin versant Caux Seine :

- Travaux terminés d'ouverture des berges de l'Ambion et travaux en cours de restauration de la continuité longitudinale de la Sainte-Gertrude
- Etude en cours pour restaurer la continuité de la Raçon
- Lancement d'une étude pour réaliser le franchissement du dernier ouvrage de la Fontenelle
- Travaux terminés de revalorisation d'anciennes zones humides remblayées, réalisés avec la commune de Rives-en-Seine

Département de l'Eure :

- Travaux sur l'ENS de Saint-Sulpice-de-Grimbouville, avec le PNRBSN
- Etudes en cours pour la définition d'un plan de gestion du site « rive de Seine sud » avec un objectif de reconnexion à la Seine, avec le Conservatoire du littoral
- Etudes pour analyser la faisabilité de la re-estuarisation de la Risle maritime

Carrières et ballastières de Normandie :

- Réflexions menées sur la gestion hydraulique des sites qui sont des comblements d'anciennes ballastières à Yville-sur-Seine

CEMEX :

- Réflexions menées sur la gestion hydraulique des sites qui sont des comblements d'anciennes ballastières à Anneville-Ambourville